TVA ET NAUTISME
Réparation et maintenance

Maîtriser les différents régimes d'exonération de TVA

OBJECTIFS

- Sécuriser les différentes possibilités d'exonération de ce type de prestations.
- Maîtriser les particularités des relations entre les chantiers navals et leurs fournisseurs / sous-traitants.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Chantiers navals, sociétés de réparation / maintenance, motoristes, gestionnaires de navires :
- Services Comptables & Financiers

Cabinets d'expertise comptable :
- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

☐ Professionnel	☐ Avancé	☑ Expert

MODALITÉS

Intervenant :
Consultant-Formateur Spécialiste TVA.

Moyens pédagogiques & techniques :
Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :
QCM de connaissances en fin de formation.

NAVIRE DE COMMERCE

- Définition du navire de commerce
- Exonérations de TVA rattachées :
  - Réparation, transformation, entretien
  - Mise à bord de biens d'équipement
  - Services rendus pour les besoins du navire
  - Avitaillement
  - Commissions sur opérations exonérées
  - Cas de navires de commerce en construction
  - Cas des navires de plaisance transformés en navires de commerce

NAVIRES DE PLAISANCE

- Statut TVA du navire de plaisance
  - Le navire TVA "payée" ("VAT paid")
  - Le navire sous Admission Temporaire "AT 18 mois".
- Exonérations de TVA possibles :
  - Livraisons de pièces détachées / fournitures :
    - ⇨ Livraison en UE : Cas basiques / Cas spécifiques : la partie livrée est différente de la partie facturée
    - ⇨ Livraison hors UE (exportations par le vendeur et par l'acheteur)
  - Prestations de réparation B to B sur un navire "VAT PAID"
    - ⇨ Client UE/ Client hors UE
  - Cas du perfectionnement actif (PA) sur un navire en "AT 18 mois"
  - Autres prestations (commissions, stationnement, levage...)

RÉGIME DE TVA APPLICABLE AUX ACHATS : LES BASIQUES

- Achats domestiques (soumis à TVA/ en franchise de TVA)
- Acquisitions intracommunautaires soumises à TVA
- Importations soumises à TVA (ATVAI)
- Importations dans un autre État membre

RELATIONS CHANTIER NAVAL / FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

- Réparation de navires de commerce
- Réparation – Navires VAT PAID
- Réparation – Navires sous Perfectionnement Actif (PA)

TARIFS — **1 JOUR 7 heures**

Formation intra (France entière)	**Sur devis à partir de 1900 € HT**

Scannez pour choisir votre session de formation

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 13/06/2024